



Communiqué

La CGT apprend avec effroi le suicide par immolation à Nantes d'une personne privée d'emploi qui venait de se voir refuser son indemnisation chômage.

Elle tient à manifester son soutien et sa compassion à l'égard de ses proches. Elle pense aussi aux salariés de Pôle Emploi bien souvent contraints de refuser aux personnes en difficultés des indemnités qui leur permettraient de vivre dignement.

Depuis des années, le service rendu aux chômeurs s'est méthodiquement dégradé et déshumanisé. Comment imaginer que cette dégradation ne soit pas la cause de drames humains?

En parallèle, la dureté des règles d'indemnisation chômage ne permet pas aux travailleurs privés d'emploi d'accéder à un revenu décent. Rappelons que la majorité des chômeurs n'est pas indemnisée au titre de l'assurance chômage et que le RSA ne peut constituer un horizon pour personne.

L'insécurité sociale devient le sentiment dominant pour une grande partie des salariés de notre pays. Contraints par le patronat à la précarité des CDD ou des temps partiels, victimes du chantage à l'emploi au nom de la recherche du profit, condamnés aux minimas sociaux, jetés au chômage par million, les travailleurs de notre pays attendent du gouvernement des mesures d'urgence pour la justice sociale.

UL CGT CARQUEFOU
Nantes, le 13/02/2013